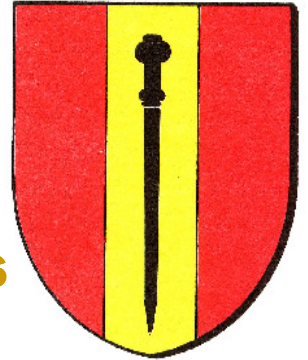


N° 66

L'ÉCHO DE FELDBACH



2014

PRINTEMPS



2014 CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

N° 91 Guerre en Alsace 1914-18 - Vue du sommet de l'Hartmannswillerkopf (Alt. 956 m.)

21 MAI 1950

INAUGURATION
MONUMENT AUX MORTS



VICTIMES MILITAIRES

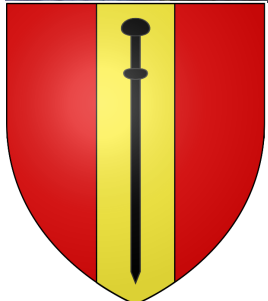
1914 - 1918

- DATTLER JEAN 49 ans
- FLOTA JOSEPH 17 ans
- KUBLER EMILE 49 ans
- ROCKLIN LOUIS 20 ans
- SEEL ANTOINE 29 ans
- VETTER EMILE 27 ans
- LANDWERLIN CHARLES 20 ans

1939 - 1945

- DATTLER MARTIN 23 ans
- GODINAT VICTOR 33 ans
- HENCY JACQUES 19 ans
- RIFF MORAND 20 ans
- VETTER RENE 19 ans
- ALLHEILY FRANCOIS 19 ans
- BOEGLIN ANTOINE 23 ans
- RIFF JACQUES 33 ans
- STOECKLIN ARTHUR 18 ans

HOPFLIN - SEPPOLIS



LE MOT DU MAIRE

Rien qu'un Rêve

Je rêve d'un monde sans problème
 Où personne ne serait agressé !
 Où il n'y aurait plus de querelles de voisinage
 Où chacun respecterait la tranquillité de son voisin


Je rêve d'un cadre de vie harmonieux
 Respectueux du POS et de sa législation
 Où l'intérêt citoyen collectif pourrait
 Primer sur l'intérêt citoyen particulier

Et souvent, je rêve de ma commune,
 Feldbach, où il ferait bon vivre
 Où les personnes seraient pacifiques
 Et vivraient ensemble sereinement.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et
 à tous de Joyeuses Fêtes de Pâques

Le Maire,
 François LITZLER.

Mairie de FELDBACH
68 640



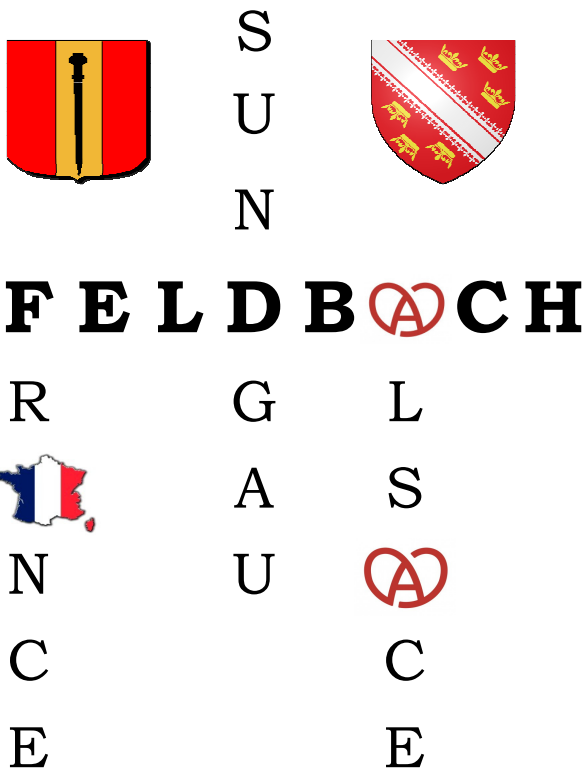
Tél: 03 89 25 80 55
 Fax: 03 89 07 95 81
mairiedefeldbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi	16h45	18h45
Mercredi	14h00	16h00
Vendredi	10h00	12h00

Dans ce numéro

Le mot du maire	3
Les comptes rendus de séances	
Conseil municipal	4
Les actualités de Feldbach	
Communiqués de la mairie	9
Analyse de l'eau	13
Blocs-notes	14
Carnet du jour	16
Grands Anniversaires	17
Communiqués associatifs	18
Centenaire de la Grande guerre	20
Hommage à Fernand	25
Divers / Calendrier	26



SEANCE DU 18 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 23 janvier 2014 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.
MM. HEIMBURGER André, OBERLI Luc,
Mmes CORSICO Claudine, GINTZ Noémie,
MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André.

Excusée non représentée : Mme GASSER Yvonne

Secrétaires de séance : Melle HEIMBURGER André et GINTZ Noémie

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2013 ;
2. Vœu du Conseil Municipal relatif au projet de modification des limites des cantons du Département du Haut-Rhin ;
3. Approbation de l'état d'assiette des coupes à marteler 2015 ;
4. Convention Petite Enfance ;
5. Divers.
 - a. Opérations comptables 2013 - Décisions modificatives à prendre ;
 - b. Aménagement carrefour RD 463/RD 11bis / Gouttière sur propriété située au 21 rue de Bisel ;
 - c. Courrier de M. Antoine DATTLER ;
 - d. Courrier de M. Denis SCHLICKLIN ;
 - e. Vernissage 17^{ème} Chemin d'Art Sacré ;
 - f. Devis CIMTEA (Colombarium / Jardin du Souvenir) ;
 - g. Courrier de M. Thibaut GUNTZ – démission du Corps des Sapeurs-Pompiers ;
 - h. Demande de subvention APALIB ;
 - i. Travaux volets Mairie-Ecole ;
 - j. Courrier MADISOLATION.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24.10.2013

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AU PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DES CANTONS DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Charles BUTTNER en date du 03 décembre 2013 l'informant que la loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires conduit le Préfet, au nom du Gouvernement, à soumettre pour avis consultatif à l'Assemblée Départementale, un projet de décret visant à la révision de la carte cantonale du département du Haut-Rhin. Monsieur le Maire fait ensuite lecture de la lettre du Groupe socialiste, républicain et indépendant sur le même sujet.

Après lecture de ces courriers, le Conseil Municipal décide de ne pas prendre position et de s'abstenir.

3. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2015 DES COUPES A MARTELER

Vu l'article 12 de la « charte de la forêt communale » ;

Vu la proposition d'état d'assiette 2015 des coupes à marteler durant l'hiver 2013-2014 dans la forêt communale, établie par les services de l'ONF ;

Sur proposition de la commission communale forestière,

le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'état d'assiette 2015 des coupes à marteler dans la forêt com-

munale, coupes qui seront inscrites à l'état prévisionnel des coupes de l'exercice 2015 pour soumission à l'approbation de l'assemblée en 2014.

4. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – CONVENTIONNEMENT PETITE-ENFANCE

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu du Rectorat de Strasbourg concernant les rythmes scolaires et notifiant aux communes la date limite du 31 janvier 2014 pour exprimer leurs choix.

Le Conseil Municipal prend acte de l'obligation d'assurer l'application des rythmes scolaires et décide de se concerter avec la commune de Riespach, le Syndicat Intercommunal Scolaire et le Conseil d'Ecole pour définir les modalités d'application.

A titre d'information, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Syndicat Mixte à la Carte n'a pu aboutir, certaines communautés de communes ayant refusé d'en devenir membres.

S'agissant de la Petite Enfance, un syndicat sera créé prochainement entre les communes de Hirsingue et Riespach pour assurer la continuité des services. La Commune de Feldbach devra signer une convention avec ce dernier.

5. DIVERS

a. Décision modificative budget principal (M14)

Le Conseil Municipal,

afin de régulariser des écritures et constatant une insuffisance de crédits :

de 7 900 € à l'article 678 ;

de 3 550 € à l'article 21538-041

du budget principal (M14) de l'exercice 2013

décide à l'unanimité

de voter un crédit de 7 900 € à l'article 678, section de fonctionnement du budget principal (M14) de l'exercice 2013, compensé par une recette du même montant à l'article 7022 ;

de voter un crédit de 3 550 € à l'article 21538-041, section d'investissement du budget principal (M14) de l'exercice 2013, compensé par une recette du même montant à l'article 21531-041.

b. Aménagement carrefour RD 463/RD 11bis /Gouttière sur propriété située au 21 rue de Bisel

Sur sollicitation de riverains du carrefour à propos du bruit généré par le nouveau sens de priorité, Monsieur le Maire avait contacté par écrit le Conseil Général du Haut-Rhin - Unité Routière d'Altkirch - afin de trouver une solution à ce problème. Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée d'un courrier-réponse en date du 2 décembre 2013, par lequel ce dernier l'invite à attendre un retour plus conséquent de cet aménagement et à laisser aux usagers un temps d'adaptation suite au régime de priorité en place.

Pour ce qui concerne la gouttière endommagée au droit du 21 rue de Bisel, propriété de Monsieur Lucien EMMELIN, Monsieur le Maire avait également contacté le Conseil Général du Haut-Rhin - Unité Routière d'Altkirch. Par le même courrier-réponse en date du 2 décembre 2013, ce dernier a informé Monsieur EMMELIN que ce problème devait faire l'objet d'une proposition dans le cadre du programme de *mise en accessibilité* de la communauté de communes de HIRSINGUE. Hormis un aménagement physique de modification des bordures ou la mise en place d'une signalisation spécifique et adaptée au déport du bord de chaussée l'Unité Routière d'Altkirch n'avait pas de solution technique à proposer à la commune. Toutefois, l'Unité Routière invite la Commune à prendre contact avec une entreprise de signalisation afin d'avoir un avis spécialisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prendre contact avec une entreprise de signalisation proposée par l'Unité Routière et charge Monsieur le Maire de transmettre la réponse à Monsieur EMMELIN.

c. Courrier de Monsieur Antoine DATTLER

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Antoine DATTLER en date du 05 novembre 2013 par lequel ce dernier fait savoir que le panneau implanté devant sa parcelle le gêne pour la récolte des mirabelles.

Ce courrier a été transmis à l'Unité Routière d'Altkirch qui a répondu que concernant la gêne liée à l'emplacement du panneau d'agglomération en sortie vers MOERNACH, elle ne peut pas donner une suite favorable à cette demande. En effet, l'implantation de ce panneau se fait sur le domaine public à une distance réglementaire du bord de chaussée. Conformément au Code de la Route, tout stationnement sur la zone de récupération matérialisée au droit de cet accotement est interdit.

d. Courrier de Monsieur Denis SCHLICKLIN

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Denis SCHLICKLIN en date du 11 décembre 2013 par lequel ce dernier nous informe de l'absence d'éclairage public sur une grande partie de la rue des Champs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un nouvel élément d'éclairage.

e. Vernissage du Chemin d'Art Sacré

Le Conseil Municipal prend acte du prochain Chemin d'Art Sacré à travers l'Alsace qui aura lieu du 1^{er} juillet au 12 octobre 2014 et de la date du vernissage de cette 17^{ème} exposition qui aura lieu en notre église Saint-Jacques le vendredi 13 juin 2014 à 18 h 30.

f. Devis CIMTEA

Monsieur le Maire présente le projet et devis de l'Entreprise CIMTEA pour la mise en place d'un colombarium. Le Conseil Municipal en prend connaissance et souhaite contacter d'autres entreprises avant de présenter le projet à la DRAC.

g. Courrier de Monsieur Thibaut GUNTZ - démission du Corps des Sapeurs-Pompiers

Le Conseil Municipal prend acte de sa demande de démission suite à son déménagement et lui souhaite une bonne intégration dans son nouveau Corps.

i. Demande de subvention APALIB

Vu la requête de l'Association APALIB visant à obtenir une subvention à caractère social d'un montant de 168 €, le Conseil Municipal décide

- d'y réserver une suite favorable en octroyant à l'Association APALIB une subvention d'un montant de 168 € ;
- d'imputer ce montant à l'article 6574 du budget ;
- de verser cette subvention sur le compte N° 11899/00103/00020025845 39 ouvert auprès de la Caisse du Crédit Mutuel - Banque de l'Economie de MULHOUSE.
-

i. Travaux volets Mairie-Ecole

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la pose de nouveaux volets sur le bâtiment d'école (Regroupement Pédagogique Intercommunal avec RIESPACH). A la requête du Directeur d'école et des locataires de l'appartement, il s'avère que le remplacement de l'ensemble des volets est urgent.

La structure de cet immeuble du XIX^e siècle (remanié) présente une belle régularité d'ouvertures, les nombreuses fenêtres étant garnies de volets en bois.

La proximité de l'église romane (monument historique du XII^e siècle) a contraint la Commune à demander l'avis des services de la DRAC de COLMAR : structure, matériau et couleur sont imposés.

L'ensemble de ces travaux a été estimé à un montant de 15 994,35 € HT (19 129,24 € TTC), selon devis établi par la Menuiserie DATTLER de FELDBACH.

Ouï les explications de Monsieur le Maire et considérant la nécessité de procéder à ces travaux,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

décide :

- d'approuver les travaux de pose de nouveaux volets, tels que décrits ci-devant, s'élevant à 15 994,35 € HT et 19 129,24 € TTC ;
- de confier les travaux à l'entreprise de Menuiserie DATTLER ;
- d'approuver le devis de l'entreprise de Menuiserie DATTLER d'un montant de 15 994,35 € HT et 19 129,24 € TTC ;
- d'inscrire cette opération au budget primitif de l'exercice 2014 section d'investissement, chapitre 21, article 21318 et de voter les crédits correspondants lors de l'approbation dudit budget à intervenir courant mars 2014 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer le devis ainsi approuvé.

j. Courrier MADISOLATION

Monsieur André HEIMBURGER fait part du courrier de l'Entreprise MADISOLATION concernant le changement de subvention et la date limite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les travaux pour le grenier et les deux pièces et propose de faire une demande de devis pour la mise en place d'un plafond suspendu.

Pour l'église, le Conseil Municipal ne peut pas s'engager tant que l'avis des Monuments Historiques n'a pas été reçu.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 23 h 40.

SEANCE DU 23 JANVIER 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 23 janvier 2014 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.
MM. HEIMBURGER André, OBERLI Luc,
Mmes CORSICO Claudine, GINTZ Noémie,
MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André.

Excusée non représentée : Mme GASSER Yvonne

Secrétaires de séance : Melle KILIAN Myriam et Mme IFFENECKER Doris.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2013 ;
2. Convention Petite Enfance ;
3. Réforme des rythmes scolaires ;
4. Approbation programme travaux forestiers ;
5. Divers.
 - a. Subvention enveloppe parlementaire – volets Mairie-Ecole ;
 - b. Abattage des tilleuls rue de Heimersdorf.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 18.12.2013

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. CONVENTION POUR LA CREATION D'UN SIVU ENFANCE HIRSIINGUE-RIESPACH

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention à passer entre le SIVU Enfance du secteur Hirsingue-Riespach et la Commune de Feldbach relatif à la participation aux coûts de fonctionnement du secteur « périscolaire » géré par l'Association La Ré'Création, sur les sites de Hirsingue et de Riespach.

Modalités de la participation :

Pour le fonctionnement du Périscolaire, géré par l'Association La Ré'Création, le coût du service donne lieu à l'établissement d'un coût horaire défini comme le coût résiduel à la charge des collectivités et EPCI compétents, divisé par le nombre d'heures de service assurées au profit des enfants de ces collectivités et EPCI.

La contribution de la Commune résulte ensuite du produit de ce coût horaire résiduel par le nombre d'heures assurées au bénéfice des enfants de son ressort géographique, pour le ou les secteurs qui relèvent de sa compétence.

La contribution de la Commune est versée au SIVU, lequel attribue aux associations les subventions de fonctionnement nécessaires à l'équilibre de leur activité.

Contribution prévisionnelle 2014

Le coût horaire résiduel pour 2014 est arrêté à **1,25 €** pour le Périscolaire.

Compte tenu de la fréquentation constatée au titre de la pénultième année (2012), la participation de la Commune au coût de fonctionnement du secteur Périscolaire est arrêtée à titre prévisionnel à **5 728 €**

Une régularisation sera effectuée lorsque les coûts seront définitivement connus.

Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le SIVU Enfance du secteur Hirsingue-Riespach.

3. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer, dans un souci de cohérence territoriale entre l'école primaire et le collège de Hirsingue (collège de rattachement de la Commune de Feldbach), la demi-journée hebdomadaire supplémentaire de classe prévue à la rentrée 2014-2015 au mercredi matin.

4. APPROBATION PROGRAMME TRAVAUX FORESTIERS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme de travaux patrimoniaux en forêt communale pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de l'approuver (cf. détail ci-après).

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX SYLVICOLES			
<input type="checkbox"/> Toilettage après exploitation ^(*) Localisations : 13, 10	7,00	HA	
<input type="checkbox"/> Nettoyement de régénération ^(*) Localisation : 1	4,00	HA	
<input type="checkbox"/> Elagage de peuplements feuillus ^(*) Localisation : 1	160,00	U	
<input type="checkbox"/> Travaux divers : mise en peinture des arbres objectifs ^(*) Localisation : 1	4,00	HA	
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture Localisations : 15.r, 12	1 500,00	MLI	
Sous-total			5 840,00 € HT
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE			
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : FC	3,00	KM	
Sous-total			420,00 € HT
TRAVAUX DIVERS			
<input type="checkbox"/> Traitement des lots de bois de chauffage Localisation : parcelles 9 et 14	55,00	ST	
Sous-total			110,00 € HT
Pour mémoire : frais de gestion main d œuvre, équip. de protection et cotisations accidents agricoles sont à budgéter en sus pour un montant de 450 € HT.			
Sous-total			0,00 € HT
			Total : 6 370,00 € HT

5. DIVERS

a. Subvention enveloppe parlementaire - volets Mairie-Ecole

Vu la délibération en date du 24 octobre 2013 concernant les travaux de pose de nouveaux volets sur le bâtiment école pour un montant estimé à 15 994.35 € HT,

le Conseil Municipal, après délibération, approuve et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, il décide de retenir la couleur suivante pour la peinture des volets : **RAL 3004** ;

b. Abattage des tilleuls rue de Heimersdorf

Se référant à la délibération prise en séance du 24 octobre 2013 relative à l'abattage des deux tilleuls rue de Heimersdorf, le Conseil Municipal décide d'apporter les précisions suivantes : le premier tilleul pose un problème de sécurité et le deuxième un problème sanitaire (infecté d'insectes).

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 21 h 55.

DON DU SANG

Le **DON** du **SANG** aura lieu à **Feldbach**
le mercredi 26 mars 2014
de **16h30 à 19h30**,
À la **Halle des Fêtes**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Déclaration d'arrivée et de départ en mairie

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signatures, certificat de vie...

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes régulièrement inscrit(e) auprès du secrétariat de mairie. Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette démarche simplifiera considérablement vos démarches administratives.

Vous êtes donc cordialement invité(é) à venir vous présenter en Mairie, afin de:

- ◆ recevoir tous les renseignements utiles sur Feldbach
- ◆ vous voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets
- ◆ demander votre **inscription sur la liste électorale** ou changer votre domiciliation
- ◆ prendre connaissance le cas échéant des démarches administratives accompagnant votre changement de domicile, etc...

A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer la Mairie lors de changements de locataires enregistrés dans les logements loués.

Afin que Feldbach continue à être un village propre et agréable à vivre, il est nécessaire que chaque villageois apporte sa petite contribution dans les gestes éco-citoyens, comme sortir les poubelles juste la veille au soir ou tôt le matin et non pas 2 jours avant la levée, pour limiter la dispersion sur la chaussée; de même éviter de jeter des **lingettes**, qui récemment encore ont bloqué les pompes de la station de relevage vers la **rhizosphère** perturbant son fonctionnement.

Ne jetez plus vos lingettes jetables aux toilettes !

L'utilisation de lingettes jetables est fréquente mais problématique pour le réseau d'égouts. Même si certaines portent la mention «biodégradable», il est important de ne pas les jeter dans les toilettes.

Les lingettes ne séjournent pas assez longtemps dans les conduites d'égout pour se décomposer entièrement. En plus de boucher les canalisations, ces lingettes sont la cause de plusieurs bris aux équipements de pompage.

Voilà pourquoi nous vous demandons de vous en débarrasser adéquatement ... dans la poubelle !

Liste des produits n'allant pas dans les toilettes :

- tout type de lingettes humides ou jetables
- couche, couche-culotte et protège-couche
- serviette hygiénique ou protection féminine
- mégots
- coton-tiges, kleenex
- litière pour chat
- médicaments
- acide de batterie
- peinture, vernis
- solvant, diluant
- Produits de jardinage
- matières grasses, huiles de friture ou de vidange



Gardez toujours en tête que le WC n'est pas une poubelle !

POUBELLES

SELECTIVES (sacs jaunes) :

les MARDIS semaines paires

ORDURES MENAGERES (Bacs) :

les JEUDIS

Prochain « ENCOMBRANTS » :

Mardi 18 mars 2014

COLLECTE DES DECHETS EN APPORT VOLONTAIRE au Centre de TRI de BOUXWILLER

Un **mémo-guide** vous sera envoyé prochainement par la **CCJA** Communauté de Communes du Jura Alsacien . Elle se fera dorénavant au **centre de tri de Bouxwiller**, où vous devrez **présenter votre carte d'accès**. Nous vous rendons attentif (s) à ces collectes des **D3E** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et des **déchets toxiques** (nocifs et dangereux, ils doivent être séparés des autres déchets).

Une permanence sera assurée les :

Samedi 22 mars 2014	7 h 30 à 11 h30
Vendredi 16 mai 2014	13 h à 17 h
Samedi 19 juillet 2014	7 h 30 à 11 h30
Vendredi 3 octobre 2014	13 h à 17 h

**PRESERVONS
NOTRE CADRE
DE VIE**





ÉLECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

Ce qui va changer

QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Nouveau

et

important

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

COMMENT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT-ILS ÉLUS ?

⇒ **Le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.**

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

⇒ **Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

⇒ **La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.**

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Voter : un geste citoyen

**Nouveau
et important**

Elections Municipales AVIS aux ELECTEURS

Pour pouvoir voter, lors des prochaines Elections Municipales de Mars 2014, vous devez obligatoirement produire une pièce d'identité au bureau de vote.

Le bureau de vote est juridiquement obligé de refuser votre vote sans cette pièce d'identité. (Article R60 du Code électoral)

(Carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de sécurité sociale avec photo, carte d'élus avec photo,)

COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

***Le Comité des fêtes de FELDBACH,
ouvre ses portes aux personnes désireuses
d'apporter leur aide***

- Artistes en herbe ou confirmé
- Animateur s)
- Personne (s) débordante (s) d'idées nouvelles
- Informaticien (s) ou (connaissances en informatique)
- Personne (s) ayant un peu de temps à donner pour l'organisation d'une belle fête qui met en avant notre village.



Ceci est donc un appel aux idées nouvelles, et aux bénévoles, pour compléter notre équipe.

Pour toutes propositions, vous pouvez nous joindre au:

03 89 07 97 09 Dattler Marguerite
03 89 07 94 54 Neuenschwander Annick
03 89 08 50 35 Corsico Claudine

MERCI.

Présidente du comité des fêtes
Marguerite Dattler

Opération Haut-Rhin Propre 2014

4, 5, 6 avril

Jeu-Concours

à destination des écoles maternelles, primaires et des collèges

"La Prévention des déchets et le gaspillage alimentaire"

L'Opération Haut-Rhin Propre organisée par le Conseil Général se déroulera les 4, 5 et 6 avril. Collectivités, associations, bénévoles et écoles sont invités à se mobiliser une nouvelle fois pour cette opération, véritable « nettoyage de printemps ».

Le Conseil Général intervient pour informer et inciter les Haut-Rhinois à participer à cette action, et organise le cadre logistique de cette opération d'intérêt général. Sacs, gants, affiches sont mis à disposition des organisateurs. Les déchets stockés dans des sacs marqués du sigle « Haut-Rhin Propre » seront collectés par les prestataires du secteur concerné. Les entreprises et collectivités en charge de la gestion des déchets, s'engagent, pour la 2^e année, au travers de la signature d'une Charte, à mettre à disposition des participants, des bennes, à les transporter et éliminer les déchets à titre gratuit.

Toutes les modalités pratiques d'organisation sont détaillées dans un guide pratique en lien ci-dessous ou sur demande auprès des services du Conseil Général.

La commande de matériel se fait auprès des communes. Le matériel nécessaire est mis à disposition des communes par le biais des structures intercommunales compétentes.

N° Vert 0 800 22 68 68

Appel gratuit
du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

Les services du Conseil Général sont à votre disposition pour tout renseignement :

Zoom sur le Jeu-concours

Afin de sensibiliser la jeunesse à cette opération, le Conseil Général organise cette année, en partenariat avec la Direction Départementale des services de l'Education Nationale, un jeu-concours en lien direct avec la thématique européenne 2014 « Le gaspillage alimentaire », suite à la Résolution adoptée par l'Union Européenne.

Le jeu-concours portera ainsi sur le thème :

"La Prévention des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire".

Ce jeu-concours s'adresse aux écoles maternelles, primaires et aussi aux collèges.

Les gagnants seront récompensés par un composteur individuel d'une capacité de 600 litres.



DÉCHETS

Appel à tous les concitoyens bénévoles pour une matinée « nettoyage abords routiers »

L'opération « Haut-Rhin propre »,

initiée par le Conseil général et le ministère de l'Environnement, est devenue une tradition dont le succès ne s'est pas démenti année après année.

Chaque particulier ou association est invité à y participer.

Pour cela il suffit de se rendre au lieu de rendez-vous

devant la mairie

le samedi 5 avril 2014 à 9h

Après le ramassage, le verre de l'amitié sera offert aux participants



ANALYSE DE L'EAU



Pôle Santé et Risques Environnementaux
 Courriel : ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr
 Téléphone : 03 69 49 30 41
 Fax : 03 69 26 69 26



MAIRIE DE FELDBACH
 2 RUE DE HEIMERSDORF
 68640 FELDBACH

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : **CONTROLE SANITAIRE**

FELDBACH

Prélèvement et mesures de terrain du 19/02/2014 à 08h15 réalisé pour l'ARS Alsace par le CAR
 Nom et type d'installation : FELDBACH (UNITE DE DISTRIBUTION)
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION
 Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU FELDBACH - FELDBACH (2 RUE HEIMERSDORF)
 robinet lavabo du hall ECOLE/MAIRIE
 Code point de surveillance : 0000004831 Type d'analyse : D1
 Numéro de prélèvement : 06800059399 Référence laboratoire : CAN1402-2544

Conclusion sanitaire

Eau destinée à la consommation humaine répondant aux limites et aux références de qualité réglementaires pour les paramètres analysés.

Colmar, le 7 mars 2014
 Pour le Directeur Général,
 L'ingénieur d'études sanitaires

Jean WIEDERKEHR

PLV n° 06800059399

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	2	°C				
Température de l'eau	17,8	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	6,8	unitépH			6,5	9,0

PLV n° 06800059399

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<2,5	mg/L Pt				15,0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	1,2	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	536	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Arsenic	6,9	µg/l		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

Stop aux lingettes dans les toilettes !

A ne pas jeter dans les W-C. !

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...



Les lingettes usagées vont à la poubelle !

Contrairement à ce qui est souvent affirmé sur leur emballage, les lingettes ne sont pas « biodégradables »

Bien au contraire ! Chaque commune ou service d'assainissement peut tenir à la disposition de qui voudrait les voir des photos prouvant la nocivité de ces **intissés**.

Les lingettes, en effet, ne se déchirent pas lorsqu'elles passent dans les mâchoires des pompes de relevage, mais les saturent et parviennent au final à les bloquer.



Panier dégrilleur

Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou elles s'écoulent par le trop plein dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques... Sans oublier que les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'utilisateur...

Les lingettes imprégnées simplifient peut-être la vie, que ce soit dans le domaine de l'entretien ménager ou de l'hygiène de la personne et leur succès est grandissant.

Le problème est que les nuisances qu'elles peuvent générer sont aussi importantes que le progrès qu'elles représentent.

La plupart d'entre elles ne se désagrègent pas.

Les lingettes, en effet, ne se déchirent pas lorsqu'elles passent dans les mâchoires des pompes de relevage, mais les saturent et parviennent au final à les bloquer.

Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de les jeter dans les toilettes

et que ce geste est répété par de nombreux autres utilisateurs, elles finiront par avoir carrément raison du système d'assainissement !

Attention aux étiquettes !

Sur le recto d'un paquet de 32 lingettes nettoyantes W.C de marque X, acheté dans un supermarché du secteur, figurent pourtant les inscriptions « **lingettes jetables dans les W.C** » et « **ne bouchent pas les canalisations** »

Au verso, on indique même de façon plus visible « **Les lingettes peuvent être jetées dans la cuvette des W.C après utilisation sans risque de boucher les canalisations** »

L'astérisque (*) final renvoie à un texte écrit en petits caractères : « **Maximum six lingettes par grande chasse d'eau de six litres ... non compatibles avec les fosses septiques, broyeur et installations vétustes ...** ».

Reste à savoir avec quelles installations ces lingettes pourraient donc s'avérer disponibles !

Le système d'assainissement par « rhizosphère » de Feldbach n'est pas un tout à l'égoût et **tout ce qu'on ne jetait pas dans sa fosse septique avant déconnexion** par les toilettes pour ne pas perturber son fonctionnement se doit d'être appliqué.

Tous ces gestes irrespectueux de l'environnement constituent pourtant une infraction au regard de la loi : interdiction formelle de rejeter dans le réseau d'assainissement, des corps solides, tels que débris de vaisselle, cendres, décombres, cadavres d'animaux, lingettes, tampons hygiéniques et d'une façon générale des matières pouvant obstruer les conduites.

En plus du respect des règlements, chacun a le devoir de faire preuve de civisme...

Sans compter que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain et auront à gérer tous ces déchets environnementaux de civilisation hautement évoluée.



Une lingette sortie du dégrilleur car indigeste pour les roseaux



Le passé débarrassé, le présent récolté et l'avenir pas encore éliminé

RHIZOSPHERE

Comment ça marche ?

Combinant des zones de vie liées à l'eau et différents graviers à granulométrie croissante, les lits filtrants associent une série d'étages de traitement plantés de roseaux.

Utilisant les capacités épuratoires naturelles des végétaux supérieurs, leur action se combine à celle des micro-organismes et à différents massifs filtrants.

Outre le faible impact environnemental de ce type de processus, l'un des principaux atouts est la quantité d'énergie minimale utilisée pour obtenir de très bons résultats épuratoires.

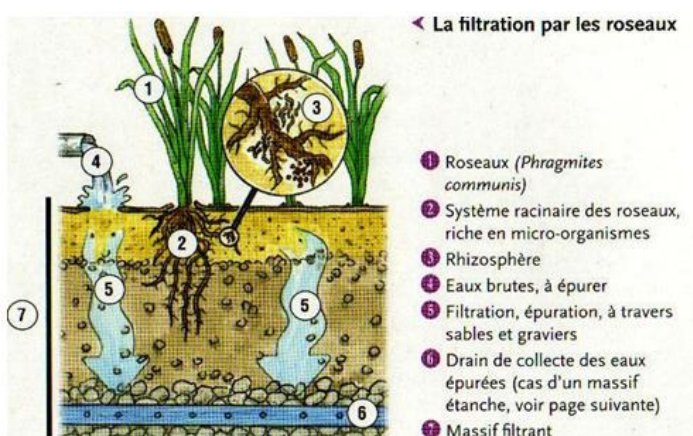
Rhizosphère :

Zone humide artificielle épuratoire combinant les différentes composantes d'un milieu de vie constitué de végétaux supérieurs (roseaux), de micro-organismes (bactéries) et leurs supports (substrats) : les filtres plantés de roseaux.

Elle permet de traiter les eaux usées issues des activités domestiques.

Le terme « **rhizosphère** » désigne communément les stations d'épuration à lits filtrants plantés de roseaux.

Le rôle des micro-organismes



Particulièrement proliférantes en milieu humide, les bactéries se nourrissent des matières dont sont chargées les eaux usées.

Véritables « ciseaux biologiques » elles les transforment en molécules inoffensives

Le rôle des roseaux (macrophytes)

Roseaux=macrophytes

Ces plantes disposent d'un système racinaire très dense qui améliore l'oxygénation des filtres, une condition sine qua non au développement des micro-organismes adéquats.

Poursuivant leur croissance même en hiver, les rhizomes assurent le fonctionnement permanent de la station d'épuration.

Les oscillations des roseaux, sous l'action des vents, entraînent un mouvement des tiges et racines dans la masse des boues et au sein du massif. Ainsi, les boues ne risquent pas de colmater les lits filtrants.

Rendement épuratoire

Les effluents perdent par filtration jusqu'à 90 % de leurs matières en suspension (MES) en traversant un massif de granulats adaptés (contre seulement 50 % par décantation classique).

Les MES (boues) retenues sont déshydratées et composées sur place grâce à l'action conjuguée des bactéries et des plantes. Dans ce processus, leur volume diminue très fortement et le résidu est transformé en terreau qui s'accumule très lentement sur la surface des filtres.

Aucune nuisance olfactive

- Un échantillon de terreau prélevé en surface, c'est-à-dire au contact de l'effluent, a une odeur de terre mouillée.
- La cheminée d'aération permet l'aération de tout le volume du massif filtrant, ce qui évite les phénomènes de fermentation producteurs d'odeurs.
- Les roseaux ont la propriété de transporter, en grande quantité, de l'oxygène depuis leurs feuilles vers leurs racines et radicelles.
- Ainsi, tout l'environnement racinaire, et donc la masse des boues, devient un milieu oxygéné (aérobie) propice à la dégradation de la matière organique, sans odeurs (pas de fermentation).

Une exploitation simple et d'entretien réduit

Elle ne nécessite qu'un minimum d'installation électromécanique, et reste facilement extensible par l'adjonction d'un ou plusieurs lit(s).

Le seul entretien annuel nécessaire est une fauche des lits : « le faucardage ». il évite le pourrissement des roseaux et ainsi un relargage de pollution; sous réserve du respect des conditions d'exploitation .

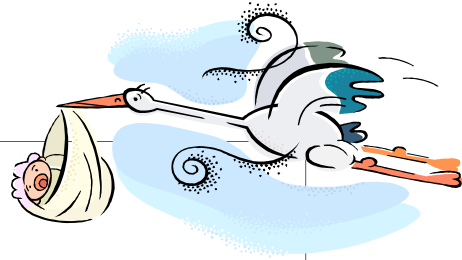
Conclusion

- **Innovant**, le traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux est un procédé optimisant le cycle naturel d'épuration de l'eau.
- **Ecologique**, il s'intègre parfaitement au paysage, ne requérant qu'une emprise au sol de 1.5 m² à 2 m² par équivalent/habitant. Une production de boues très réduite (-1 cm de boues à la surface du lit, par an). Sans nuisance visuelle, sonore ou olfactive pour les riverains, sans problème de stockage et de traitement de boues.
- **Economique**, l'entretien est réduit par rapport à des « stations d'épuration classiques », et les installations étant économes en énergie , l'utilisation des énergies propres est facilement applicable.



Bref, une station d'épuration qui fonctionne de manière rustique, avec un contrôle bi- hebdomadaire et un entretien réduit si respect des conditions d'utilisation.

Naissance



Julia VETTER

née le **12 février 2014**

à Saint-Louis

filles de **Gilles Louis VETTER** et de **Estelle Mathilde Ida** née **TSCHAMBER**

Sincères félicitations aux parents

Décès

Ils nous ont quittés

M. Gerlof VOLLEMA

né le 9 avril 1931

est décédé le **21 janvier 2014**

à Mulhouse



Sincères condoléances

Mme Anne MULLER veuve **ROCKLIN**

née le 17 août 1923

est décédée le **12 février 2014**

à Altkirch





Annonce de la collecte pour La Ligue contre le Cancer à Feldbach

La semaine du **14 au 18 avril 2014**, Irma Gasser et Astrid Stehlin sonneront à vos portes et comptent sur votre générosité pour soutenir la cause de La Ligue contre le Cancer.

D'avance, grand merci à vous



L'ASAME

Une association au service de la personne

ASAME, 4 rue des Castors à Mulhouse.
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Renseignements : 03 89 60 24 24 – www.asame.fr

Existant depuis 40 ans, l'ASAME est présente dans tout le sud du Département. L'association a des activités de soins, d'aides et de répit Alzheimer qui permettent aux bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps possible, afin d'éviter ou de retarder un séjour en institution.

Parmi les aides, l'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Des menus complets ou des plats uniques peuvent être commandés et sont servis dans de la vraie vaisselle, après avoir été préparés par des traiteurs ou restaurateurs locaux.

Des aides complémentaires existent également : aide aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties... Ces aides de qualité professionnelles cherchent à répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun.



**Merci de tout cœur
pour votre participation à l'opération**

« Lièvres de Pâques »

**Opération prévue
vendredi 4 avril
et samedi 5 avril 2014**

Merci



Terre des Hommes Alsace reversera l'intégralité des sommes récoltées dans ses programmes au profit des enfants.

Simon REY
Président de Terre des Hommes



Vous êtes femme au foyer, vous exercez une activité professionnelle, vous êtes jeune, moins jeune, plus très jeune ; vous avez besoin de temps en temps de vous arrêter, de sortir du train-train quotidien.

Vous souhaitez rencontrer d'autres femmes, discuter, échanger vos expériences sur des questions auxquelles vous êtes confrontées dans votre vie ou votre foi.

Soyez les bienvenues.

Mardi 18 Mars 2014

à Feldbach au Foyer Rural

L'accueil débutera à 13 H 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45
L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions

THEME : Cendres et diamant

par Mme Marilyn ROLLIER

Formatrice dans le cadre de « chrétiens au service de la santé » (organisme Suisse)

Participation aux frais : 3 € par personne

Une garderie gratuite est organisée sur place pour les 0-3 ans La participation aux rencontres n'implique pas l'adhésion à l'association.

Adresse mail : cafecontactdusundgau@orange.fr

Prochaine rencontre prévue le Jeudi 22 Mai 2014

LES INITIATIVES DU COEUR FELDBACH

Cette année, le choix de l'association pour laquelle nous avons décidé de travailler est « **Le rêve d'Alexia** » qui a été créée pour venir en aide aux enfants handicapés. Elle a été fondée par Virginie et Franck Muller de Seppois-le-Bas afin de permettre à leur fille Alexia, née avec des lésions de la moelle épinière, de suivre des traitements onéreux pour faire travailler ses muscles en sommeil. Celle-ci s'est rendue à Miami et marche fièrement aujourd'hui avec des cannes tripodes.



Les bénéfices engendrés par « Les initiatives du cœur » lors du stand de la fête des rues avec la vente de bricolages, livres et pâtisseries et du marché de Noël ont permis de remettre un chèque de 3000 euros au « Rêve d'Alexia ».

Cela fait maintenant une dizaine d'années que nous avons le plaisir de venir en aide à différentes causes et nous remercions les personnes qui nous soutiennent.

1914-1918

La Grande Guerre ou Première Guerre mondiale

La Grande Guerre de 14-18 ou *Première guerre mondiale*, s'est déroulée pour l'essentiel en Europe.

Voici le récit des principaux événements :

1914

L'étincelle qui va ruiner le *Vieux Continent* survient à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, une possession de l'Autriche-Hongrie : le 28 juin 1914, un terroriste serbe tue l'archiduc Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, et sa femme.

L'empereur autrichien François-Joseph 1er se dispose à donner une leçon à la Serbie. La Russie apporte son soutien à cette dernière, par solidarité slave. La France se sent obligée d'apporter sa garantie à la Russie. L'Allemagne, de son côté, se doit de soutenir l'Autriche...

C'est ainsi que l'équilibre européen va être victime de ses systèmes d'alliance.

■ Malentendus

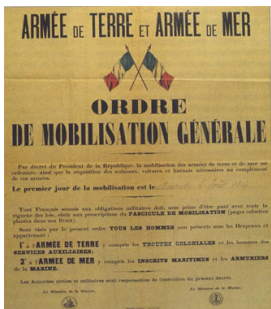
Les stratèges allemands craignent par-dessus tout d'être pris en tenaille par la France et la Russie. Ils ne voient l'espoir du salut que dans une attaque immédiate de la France qui mettrait celle-ci hors de combat avant que la Russie ait eu le temps de mobiliser ses troupes innombrables.

Comme dans un duel entre *cow-boys*, la victoire, croit-on, appartient au premier qui dégaine. Sous la pression de ses généraux, qui craignent d'être pris de court, le tsar mobilise dès le 29 juillet.

Le 1er août, l'empereur d'Allemagne riposte en lui déclarant la guerre.

La France, de son côté, mobilise en toute hâte. Le 3 août, l'Allemagne lui déclare la guerre et pour hâter les choses, envahit la Belgique.

Le lendemain, les Anglais, qui avaient garanti la neutralité la Belgique, déclarent à leur tour la guerre à l'Allemagne.



En quelques jours, 6 millions d'hommes se retrouvent ainsi sous les drapeaux ! Chacun se résigne à un conflit que l'on espère court et, fait exceptionnel, on compte très peu de désertions dans tous les camps.



Front occidental

En application du plan Schlieffen, l'Allemagne porte son effort principal sur la Belgique et la France du nord, prenant les Français à revers.

Le général en chef français Joffre organise une retraite générale en bon ordre. Les Allemands, trop heureux de leur succès, contournent Paris en obliquant vers la Marne. Erreur fatale : au prix d'un effort surhumain, les Français stoppent net leur avancée par la contre-offensive de la Marne,

du 6 au 11 septembre 1914.

Les troupes allemandes et françaises tentent de se déborder l'une l'autre par l'ouest. C'est la «*course à la mer*». Mais personne n'arrive à percer le front. Les troupes allemandes creusent des tranchées et s'y terrent pour éviter de reculer davantage. Les troupes françaises font de même.

Le front franco-allemand se stabilise dans la boue, de la Mer du Nord aux Vosges, sur 750 km. Cette situation va durer quatre longues et terribles années !

Autres fronts



À la frontière orientale entre la Russie et l'Allemagne, le front se stabilise aussi grâce à la victoire du général allemand von Hindenburg à Tannenberg, qui a raison du légendaire «*rouleau compresseur*» russe.

1915

■ La guerre s'enlise

Front occidental

Le conflit a débuté à l'ancienne mode, avec cavaliers en gants blancs et fantassins en uniformes colorés (pantalons rouges chez les Français !).

Très vite, il change de nature. Des armes et des techniques nouvelles apparaissent au fil des mois : gaz de combat, chars d'assaut, mitrailleuses, barbelés, aviation...

Malgré cela, pendant l'année 1915, toutes les tentatives de part et d'autre pour rompre le front échouent au prix de pertes sanglantes, en particulier les offensives françaises en Artois et en Champagne.

Autres fronts

L'empire ottoman (la Turquie) s'étant allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, les Alliés franco-britanniques tentent d'ouvrir un nouveau front en débarquant dans le détroit des Dardanelles, aux portes d'Istanbul, mais ils sont repoussés par les Turcs.



En mai 1915, suite à un traité secret qui lui promet de substantielles annexions en cas de victoire, l'Italie se rallie à la Triple-Entente (France, Angleterre, Russie).

Dans le même temps, l'Allemagne tente sans succès de rompre le front en Russie puis engage la guerre sous-marine contre les navires qui approvisionnent ses ennemis au risque de se mettre à dos les États-Unis.

1916

■ L'année des grandes batailles

Front occidental

L'année 1916 est celle des grandes offensives de Verdun et de la Somme où des masses de «*poilus*» sont engagées après d'intenses préparations d'artillerie. Ces grandes offensives se soldent par des centaines de milliers de morts sans donner de résultats.



Bataille de Verdun, 1916

Autres fronts

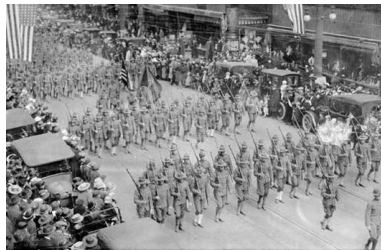
La lassitude commence à se faire sentir à la fin de l'année. L'empereur Charles 1er, qui succède à François-Joseph 1er à Vienne, fait des offres de paix séparée mais sans succès.

1917

■ L'année terrible

Front occidental

Le 6 avril 1917, le président Wilson, qui ne pouvait admettre que les sous-marins allemands s'en prennent aux navires de commerce américains, entraîne les États-Unis dans la guerre aux côtés de l'Entente (les Alliés franco-britanniques).



Parade américain à Broadway avant l'embarquement pour l'Europe, 1918

Mais à la fin de l'année éclatent des «*mutineries*», les *poilus* ayant le sentiment de combattre et mourir pour rien tandis que l'«*arrière*» vit comme si la guerre n'existait pas !

Autres fronts

1917 se signale par des crises graves. Le tsar est détrôné en février-mars au profit d'une république démocratique. Le nouveau gouvernement poursuit le combat contre l'Allemagne et l'Autriche.

Mais survient en Russie en octobre-novembre 1917 un coup de force des *bolcheviques* (ou communistes), à l'instigation de leur chef Lénine. Ce dernier arrête les combats de façon unilatérale. C'est une aubaine pour l'Allemagne qui peut dès lors reporter tous ses efforts contre la France et l'Angleterre.

1918

■ Victoire à l'arraché

Front occidental

En mars 1918, au prix d'un gigantesque effort, les Allemands arrivent à Château-Thierry et bombardent Paris avec des canons à longue portée !

Face au péril, le chef du gouvernement français Georges Clemenceau obtient que le commandement des armées franco-anglaises soit désormais confié à un seul homme. C'est le général Foch qui coordonne désormais toutes les opérations sur le front occidental.

Dès avril, il arrête l'offensive allemande sur la Somme. Le 18 juillet 1918, il passe à la contre-offensive avec les premières troupes américaines dans la région de Villers-Cotterêts. Les Allemands sont partout repoussés.

En Allemagne, les grèves et les insurrections se multiplient. Une révolution éclate le 3 novembre. Pour éviter que le pays ne tombe comme la Russie sous une dictature communiste,

les gouvernants et les chefs militaires convainquent l'empereur d'abdiquer. C'est chose faite le 9 novembre.

Deux jours plus tard, Allemands et Alliés signent l'arrêt des combats (l'armistice) le 11 novembre 1918 dans l'attente du traité de paix définitif.

Autres fronts

Les armées alliées d'Orient lancent en juin 1918 une offensive décisive. La Bulgarie fait, la première, défection à l'Allemagne et signe l'armistice dès le 29 septembre 1918. L'empire ottoman signe à son tour l'armistice de Moudros le 30 octobre 1918.

Le mois suivant, la débâcle des empires centraux est consommée. L'Autriche-Hongrie signe l'armistice de Villa Giusti avec l'Italie le 3 novembre.

Les Tchèques proclament leur indépendance le 14 octobre, suivis par les Hongrois, puis les Croates et les Slovènes. L'empereur austro-hongrois Charles 1er abdique le 13 novembre.

1919

■ La paix impossible

Front occidental

Quatre ans de conflit généralisé laissent 11 millions de morts. De nombreuses régions comme le nord de la France sont transformées en champs de ruines. Les États européens entrent dans la paix avec des dettes énormes contractées pour l'essentiel auprès des États-Unis. Ces derniers apparaissent comme les grands vainqueurs de la guerre bien que leurs soldats n'y aient participé que de façon marginale.

En attendant, il faut signer les traités de paix avec l'Allemagne et chacune des puissances qui se sont alliées à elle : l'Autriche, la Hongrie et la Turquie. Éprouvés par la dureté extrême de la guerre, les vainqueurs aspirent à humilier et écraser les vaincus, au risque d'empêcher toute réconciliation durable.



Défilé de la victoire, Paris, 14 juillet 1919

Autres fronts

En Russie s'installe un gouvernement d'une espèce encore inconnue. Le régime bolchevique ou communiste dirigé par Lénine est le premier régime de nature «*totalitaire*». Il sacrifie les libertés, les droits des individus et les prescriptions morales à une idéologie messianique qui promet le bonheur pour tous.

Source : André Larané
<http://www.herodote.net>

14-18 sur le Front des Vosges

La Grande Guerre a durablement marqué les territoires où les combats ont été les plus violents. Le Nord est de la France est particulièrement touché avec une ligne de front s'étendant de la mer du Nord à la frontière suisse.

Le **Nord-Pas de Calais**, la **Picardie** avec notamment les départements de la **Somme** et de l'**Aisne**, la **Champagne-Ardenne**, la **Lorraine** et ses départements de la **Meuse** et des **Vosges** ainsi que l'**Alsace**, paient un lourd tribut.

A l'occasion des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, ces destinations d'histoire se mobilisent pour accueillir les visiteurs venus du monde entier.

Le **Front des Vosges** forme une zone montagneuse comprise entre le Donon au nord et le Grand Ballon au sud. L'ancienne frontière du Reich et de la France de 1871 à 1918, aujourd'hui située en **Alsace** et en **Lorraine**, est le **seul secteur du Front Occidental de la Grande Guerre concerné par les combats de montagne**.

Présentant des infrastructures et technologies de transport, des impacts paysagers et des enjeux stratégiques liés à des contraintes climatiques et géographiques, le Massif des Vosges compte de nombreux champs de bataille qui lui confère une véritable dimension de « musée à ciel ouvert ».

Un site unique de la guerre de montagne

L'**Alsace** et une partie de la **Lorraine** ont été annexées par l'empire allemand lors du traité de Francfort en mai 1871. Les provinces ainsi « perdues » ont alimenté une riche littérature patriotique et nationaliste, magnifiant une monumentaire de revanche, et ont été l'un des objectifs secondaires de la Première Guerre mondiale.

Dès le 4 août 1914, l'armée française reçoit l'ordre d'avancer en Alsace pour s'emparer des vallées et des villes principales. **Mulhouse** est occupée le 8 août, évacuée le lendemain, puis reprise le 17 pour être définitivement abandonnée le 25.

Munster est investie par les troupes françaises le 17 août et évacuée le 3 septembre, des éclaireurs ayant même réussi à pousser jusqu'aux portes de Colmar.

Après la guerre de mouvement, le front se stabilise au cours des mois d'octobre et de novembre 1914. Restent françaises les vallées de Saint-Amarin et de Masevaux.

Dans les Vosges lorraines, les lignes s'accrochent à la crête frontière (Violu), à un observatoire naturel (**la Fontenelle**, **la Tête des Faux**) ou à une position stratégique (**la Chapelotte**, **la Roche Mère Henry**).

Après la fixation du front en septembre 1914, Allemands et Français se trouvent face à face. C'est sur la **colline de la Fontenelle**, ancienne pépinière scolaire d'avant-guerre, que se fixe le front dès le 12 septembre 1914. Une guerre de mine s'engage à partir de juillet 1915 pendant qu'à la surface une série de « coups de main » succède aux attaques de masse. Les restes d'une remarquable échelle observatoire de fer, la seule connue sur l'ensemble du front, sont toujours visibles.

Des lieux de mémoire incontournables

Le Massif des Vosges dont la ligne de front commence à la frontière suisse, à proximité du Kilomètre Zéro, est dominé par un impressionnant éperon rocheux surplombant le sud de la plaine d'Alsace, le **Hartmannswillerkopf**, un des quatre monuments nationaux de la Grande Guerre.

Français et Allemands se disputent durement ce poste d'observation. Rien qu'en 1915, le sommet change 4 fois de camp. Les combats continuent pendant toute la guerre sur ce champ de bataille dévasté par les obus, les gaz et les lance-flammes. Sa conquête doit assurer le succès d'une offensive française sur la région mulhousienne. Le nombre exact de morts ne sera jamais connu mais

au moins 30 000 soldats y périssent. Un mémorial composé d'une crypte avec des ossements de 12 000 soldats inconnus leur rend aujourd'hui hommage.

Un Abri-Mémoire a été aménagé dans la plus ancienne maison du village d'Uffholtz, construite en 1581. Sa visite peut constituer une précieuse étape préalable à l'exploration de la montagne « mangeuse d'hommes » qui représente le plus imposant site historique du Massif des Vosges.

Le **musée Serret**, inauguré en 1973 à Saint-Amarin, occupe un ancien tribunal qui a servi, pendant la Grande Guerre, d'hôpital mobile alsacien. Il regroupe aujourd'hui toute une documentation sur les combats et les conditions de vie des soldats. Musée Serret.

En suivant l'ancienne ligne de front vers la Vallée Noble se trouve la plus grande nécropole militaire roumaine de France, le cimetière militaire **roumain de Soultzmatt**, inauguré en 1924 par le roi Ferdinand et la reine Marie de Roumanie.

Entre le 20 juillet et le 15 octobre 1915, un affrontement particulièrement meurtrier a lieu sur le champ de bataille du **Linge** (17 000 morts), suivi d'une guerre de position jusqu'au 11 novembre 1918. Ce champ de bataille, classé site historique, présente un aspect saisissant : l'infrastructure du solide système de défense allemand très bien conservé et les vestiges de tranchées françaises en terre meuble sont les témoins émouvants de la « guerre des tranchées ». Le **musée mémorial du Linge** montre les objets français et allemands trouvés sur place : armes, munitions, objets personnels et reliques.

Afin de pouvoir apporter les soins urgents au plus près du front, l'armée française décide d'implanter en juillet 1915, une **ambulance alpine** dans le village de **Mittlach** désormais redevenu français. Cet hôpital de campagne, aujourd'hui musée, évoque les batailles moins connues autour de **Metzeral** en juin 1915, ainsi que la mémoire du général Serret et du colonel Bouszat, tombés au **Hartmannswillerkopf** en décembre 1915.

En 1914, les Allemands occupent le sommet de la **Tête des Faux** culminant à 1 220 mètres. La bataille de Noël 1914, menée dans des conditions hivernales extrêmes, met 600 hommes hors de combat en une seule nuit.

Mais, les Allemands construisent d'impressionnantes fortifications figeant la situation jusqu'à l'Armistice.

En suivant le cheminement de l'ancienne ligne de tranchées, le **Col de Sainte-Marie-aux-Mines** est un poste frontière entre la France et l'Allemagne tenu par les Allemands dès 1914. Les sommets alentours, le **Bernhardstein**, la **Tête du Violu** et la **côte 607** deviennent le théâtre d'une guerre larvée.

Le **Musée de Saint-Dié-des-Vosges** conserve des pièces exceptionnelles relatives à l'histoire militaire 14-18. Dix vitrines renferment des tenues, des armes, des munitions et des documents provenant de la bataille de la Meurthe et des combats de **La Chipotte**. L'épopée des deux « As » de l'aviation, Fonck et Guynemer, est également évoquée à travers une collection unique.

Dans la vallée du Hure, les hauteurs de la **Fontenelle** sont l'enjeu d'une guerre de positions qui se mue bientôt en guerre des mines. Un monument est inauguré en 1925 près de **la nécropole où reposent 2 348 Français**.

Du 28 août au 9 septembre 1914, le secteur du **col de la Chipotte** est le lieu de combats au corps à corps. Passé 5 fois aux mains des Français et des Allemands, il voit 4000 soldats français tomber et est surnommé par les Poilus : « le trou de l'enfer ». Cette victoire française, associée à celle de la Marne, verra l'échec du plan d'invasion allemand, et la guerre de mouvement se transformer en guerre de position. La **nécropole de la Chipotte** rappelle le sacrifice héroïque des combattants français.

Dès le mois de septembre 1914, les Allemands se fixent près de Moyennoutier, dans le Val de Senones, ancienne capitale de la Principauté de Salm. Le **promontoire de la Roche Mère Henry**, accroché sur la falaise, devient l'objet d'attaques françaises jusqu'en

janvier 1915.

A l'extrême nord du dispositif militaire entre les sommets du Donon et Raon-l'Étape, [la Chapelotte](#) est le dernier site-témoin de la guerre des mines dans les Vosges. En 14-18, certaines positions y atteignent 120 mètres de profondeur.

Les Allemands mènent dans ce massif de grès très friable, d'étonnants travaux de fortifications dont le Centre d'Interprétation et de Documentation 1914-1918 de Pierre-Percée relate l'épopée.

<http://int.rendezvousenfrance.com/fr/infosredac/14-18-front-vosges>

Rendez-vous au Hartmannswillerkopf

Le massif du [Hartmannswillerkopf](#), que le commandement allemand désignait par l'abréviation "**HK**", est un éperon rocheux pyramidal surplombant le sud de la plaine d'[Alsace](#). Les poilus le surnommeront dès 1915 le "Vieil-Armand" puis qualifieront la falaise de "mangeuse d'hommes" ou de "montagne de la Mort".

Culminant à 956 mètres, cette position stratégique est l'enjeu de furieuses batailles qui s'échelonnent entre le 26 décembre 1914 et le 9 janvier 1916. Durant cette période, alors qu'attaques et contre-attaques se succèdent, le sommet change huit fois de main. Les régiments les plus illustres – dont le fameux 152^e RI, appelé par les soldats le "15-2" - s'y distinguent, perdant parfois la moitié de leurs effectifs en quelques jours de combat. Quant aux intenses bombardements – 250 000 obus sont tirés par l'artillerie française pendant la seule journée du 21 décembre 1915 – ils transforment progressivement la forêt en paysage lunaire.

Les estimations des pertes évoquent le chiffre de 25 000 morts dans les deux camps, résultant de l'acharnement des généraux à maîtriser cette hauteur : pour Joffre, "*le Hartmann doit être repris*". "*Je veille la garde sur le Rhin*", répondra le général allemand Gaede.

Les aménagements, casemates, galeries et abris souterrains qui sont installés pour abriter les hommes et les munitions sont les plus imposants du massif des Vosges.



Parmi les 6 000 abris construits, la moitié est encore visible, jalonnant un parcours de 90 kilomètres de tranchées..

Le Monument National "[Hartmannswillerkopf 14-18](#)" fait partie des quatre monuments nationaux de la Grande Guerre.

Œuvre de l'architecte Robert Danis et du sculpteur Antoine Bourdelle, ce monument résolument original, a été inauguré en 1932 par le Président de la République, Albert Lebrun.

Le **cimetière militaire allemand de Cernay**, situé au pied du [Hartmannswillerkopf](#), rénové dans les années 1979-1983 et dont certaines tombes datent du XIX^e siècle, a accueilli l'essentiel des tombes de prisonniers allemands des différents fronts internés dans les camps français. 7085 victimes allemandes de la Première Guerre mondiale y reposent.

Contact :
Office de Tourisme de Cernay et de la Région du Vieil Armand
1 rue Latouche
68700 Cernay
Tél : +33 (0)3 89 75 50 35

Le drame du Linge

A l'origine, c'était le "GAZON de LEINGE", et ce, jusqu'au XVII^e siècle, nom dérivé d'une appellation celtique. C'était comme beaucoup d'autres collines des Vosges, un lieu de refuge et de paix.

Mais 1915 lui apporta une célébrité terrible.

Le LINGE est un champ de bataille de la guerre 1914-1918, où un affrontement particulièrement meurtrier eut lieu entre le 20 juillet et le 15 octobre 1915, qui fit 17000 morts.



Ensuite, Français et Allemand restèrent face à face jusqu'au 11 novembre 1918. Ce champ de bataille, classé site historique, présente un aspect saisissant : l'infrastructure du solide système de défense allemand très bien conservé et les vestiges de tranchées françaises en terre meuble sont les témoins émouvants de la "guerre des tranchées".



Chasseurs en actions

Grâce au recul historique, nous comprenons mieux pourquoi LE LINGE, cette "montagne dérisoire" (BELMONT) devint le tragique et glorieux "Tombeau des Chasseurs".

Le Linge comme L'Hartmannswillerkopf furent tous les deux des champs de bataille résultant d'une conception tactique dite "manoeuvre de débordement par les hauts", chère aux théoriciens du Haut Commandement des années 1914.

Une telle manoeuvre par le haut n'est valable que dans la mesure où elle bénéficie exceptionnellement d'un rapide effet de surprise. Elle est inopérante, si elle se transforme en opération lente, de longue haleine, prévisible par l'ennemi organisé et retranché alors sur des positions fortes.

Les maigres résultats acquis au Linge furent sans commune mesure avec les pertes subies : 10000 morts de juillet à octobre 1915, 17 bataillons de Chasseurs : jusqu'à 80% de pertes.

L'on avait oublié le principe de Napoléon : "éviter le champ de bataille que l'ennemi a reconnu et fortifié".

En juin 1915, les troupes françaises atteindront les abords de Metzeral dans la vallée. L'exploitation immédiate par le bas tant réclamée par le Général d'ARMAU DE POUYDRAGUIN ne sera pas retenue par le Haut Commandement.

1 mois plus tard, ce sera **LE DRAME DU LINGE**.

Le musée mémorial du LINGE montre les objets français et allemands trouvés sur place : armes, munitions, objets personnels et reliques. Mannequins de chasseurs français et allemands, maquettes du champ de bataille, photos, textes, cartes géographiques. Montage vidéo de photographies d'époque.



Grande galerie du Linge

Site officiel de l'Association "Le Mémorial du Linge"
Le Mémorial du Linge - Association inscrite sous Vol. XXI, Fol. 29 - C.C.P. Strasbourg 1.010.52 Z

Le sentier du Km zéro



Le sentier du Km 0 permet de découvrir sur un parcours de 7,5 km, en terrain plat et boisé, Les vestiges variés des trois fronts : Le français, Le suisse et l'allemand. Le parcours peut se réaliser dans Les deux sens.

De 1871 à 1914, Pfetterhouse était Le village des trois frontières. La borne des trois puissances, Là où se rencontraient les frontières de France, de Suisse et d'Allemagne, était devenue un attrait touristique et un lieu de convivialité internationale.

À l'automne 1914, Les Français fixèrent Le début du front à La frontière suisse du Largin . La borne frontière n°111 devint alors Le Kilomètre Zéro du front Ouest.

L'association des Amis du Kilomètre Zéro œuvre, à travers ce sentier de découverte, pour faire connaître et valoriser ce lieu chargé d'histoire et de symboles.

Les travaux qu'elle a entrepris ont permis de restaurer plusieurs ouvrages en béton sur ta ligne de front, librement accessibles et sécurisés.

Les "Amis du km zéro", amoureux de la guerre 14-18

Défendre activement la mémoire de la guerre de 14-18 : c'est un des objectifs «des Amis du kilomètre zéro». Fort d'une vingtaine de membres, cette association a vu le jour il y a trois ans, dans le but de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine des environs de Bonfol et du Sundgau.



Source : Félix
68 480 Pfetterhouse

www.amisdukmzero.fr

La mémoire ressuscitée du Kilomètre zéro



Kilomètre zéro à Bonfol-Pfetterhouse Borne n° 111
André Dubail et Michel Buecher

Le 1^{er} août 2014 sera inauguré le sentier du «kilo-mètre zéro» dans le cadre des festivités du centenaire de la Grande guerre. Cette date du 1^{er} août, qui est celle de la fête nationale helvétique, n'est pas fortuite puisque le kilomètre zéro se trouve sur la frontière franco-suisse, au cœur d'un triangle délimité par les communes françaises de Pfetterhouse et Mooslargue et par la commune suisse de Bonfol. Sans la ténacité de quelques passionnés d'histoire, tels André Duhaill et Michel Buecher qui sont les fers de lance de l'association «Les Amis de la mémoire du km zéro sud du front ouest», ce kilo-mètre zéro serait demeuré méconnu, resté en quelque sorte dans les limbes de l'histoire franco-allemande.

De la convivialité tri nationale au conflit

Depuis l'annexion de l'Alsace par le Reich allemand en 1871 et jusqu'à 1914, Pfetterhouse était le village des trois frontières, un lieu de convivialité où Français, Allemands et Suisses - y compris militaires - burent souvent le verre de l'amitié. Mais quand la première guerre mondiale est déclenchée, ce lieu de convivialité devient le lieu de confrontation de trois fronts guerriers, ceux des belligérants français et allemands et celui de la Suisse neutre. En 1914, les Français ayant décidé de fixer leur front dans le secteur du Largin, à proximité de la ferme-auberge du même nom qui occupe une partie de l'excroissance suisse en forme de bec de canard qui pénétra alors en territoire français et allemand, les Suisses décident de construire un poste d'observation (dit «RO, n° 2») tandis que les Allemands bâtissent un chapelet d'ouvrages de défense bétonnés le long de la rivière Largue.

Le poste d'observation suisse est un blockhaus construit en bois et en terre qui est implanté juste à côté de la borne frontière n°111. Cette borne fut retenue pour marquer le kilomètre zéro du front de l'ouest qui s'étirait jusqu'aux plages de Nieupert et d'Ostenaë, Marquée d'un côté du «F» de la France et de l'autre de l'ours bernois, elle est gravée également de la date de 1817, celle de la reconnaissance de cette frontière par les Français et les Suisses. Durant toute la Grande Guerre, les observateurs de l'armée suisse furent ainsi les témoins privilégiés des échanges de tir entre Allemands et Français, sans qu'ils aient à subir le moindre blessé dans leurs rangs alors qu'ils étaient à portée de fusil et de mitrailleuse. En février 1918, il semble que Clémenceau, déguisé en simple soldat pour sa sécurité, soit venu sur le front du Largin pour soutenir le moral des troupes françaises.

A LA MÉMOIRE DE FERNAND



Dix années nous séparent déjà de la brutale disparition de Fernand Rederstorff, maire de Feldbach, laissant un vide douloureux, indicible.

Moment effroyable que de se rappeler ce 23 mars 2004, au sortir de l'église après les obsèques de notre ami Albert Reinhart, où tout à coup devant le presbytère, Fernand s'effondre....

On ne pourra jamais quantifier les énormes services que Fernand aura rendus à son village et je me sens particulièrement bien placé pour évoquer ce que j'ai vécu à ses côtés et mettre en exergue son exceptionnel altruisme.

Bien que 23 ans plus jeune, notre amitié était née quand, à Feldbach, le projet de construction d'un foyer était lancé, et dans la foulée, l'association du Foyer rural de Feldbach (créée le 26 janvier 1966) nomma Fernand secrétaire tout naturellement. Il avait 19 ans, encore étudiant.

Et si lors de la construction de ce bâtiment le bénévolat prit sa part de lion, quand les samedis nombre de feldbachois lui sacrifiaient la journée de travail, ce fut en grande partie le mérite de Fernand qui passait les vendredis soir dans les familles pour sonner le rappel.

Le rôle de Fernand dans les différentes phases de développement et de progrès de Feldbach, fut incontestablement un rôle de pionnier et sa carrière au niveau local en dit long :

Secrétaire et trésorier du foyer,
Acteur de théâtre de grand talent,
Président de la Chorale Ste Cécile,
Elu, adjoint au maire en 1977,
Maire de Feldbach de 1995 à son décès,
Président-fondateur du club des jeunes retraités
« Le Bourdon » le 9 mars 2000.

Que d'initiatives vécues ensemble dans les années 60 - 70 - 80, souvent issues de la sphère d'une tête pleine d'idées de l'inoubliable curé François Deyber. Fêtes et manifestations de tous genres, petites ou grandes nous voyaient œuvrer côte à côte aussi bien dans le domaine culturel, avec le « Jedermann » sommet du théâtre à Feldbach, de la chorale rayonnante sous la baguette de Paul Erhard et l'animation locale avec point de mire la grande fête d'automne « Martina Chilba » qui recrutait 80 personnes pour l'organisation. Dans le cadre de ce Foyer rural très actif qui apporte au fil des années, son lot de multiples façons au progrès, nous trouvons toujours et encore Fernand au cœur de l'action, dévoué et généreux, assurant à sa façon discrète le lien des uns et des autres.

Aujourd'hui en cette année 2014 il nous manque de tous côtés :

il nous manque au Foyer,
il nous manque à la Chorale (en veilleuse),
il nous manque à la Commune,
il nous manque au Bourdon,
etc.

Alors je voudrais par ces quelques lignes rappeler le souvenir d'un ami fidèle, côtoyé pendant des décennies,

Le souvenir d'un serviteur émérite de son village natal et de son Sundgau,

Le souvenir d'un élu soucieux du bien commun, de l'intérêt général, sans jamais chercher son intérêt personnel.

Oui Fernand a hautement mérité de Feldbach,
Nous ne l'oublierons jamais.

Albert Dattler

Retrouvez le site Internet de la commune

Vous pourrez découvrir
au fil des clics
une information utile et pratique.



Nous restons bien évidemment à l'écoute de toutes vos suggestions ou propositions pour améliorer le fonctionnement et le service du site Internet de Feldbach !

Associations et entreprises du village, n'hésitez à nous envoyer un texte de présentation agrémenté d'une photo ou d'un logo.

Par courriel à

webmaster.feldbach@gmail.com

ou

mairiedefeldbach@wanadoo.fr



www.feldbach.fr

Nous vous souhaitons de passer
un agréable moment sur ce site !

**Pour le prochain Echo de Feldbach n° 67
faites nous parvenir vos communiqués**

**jusqu'au
à**

mairiedefeldbach@wanadoo.fr

CALENDRIER 2014

Mardi 18 mars	Café Contact Au Foyer Rural Accueil à 13H30
Dimanche 23 mars	1er tour élections municipales
Mercredi 26 mars	Don du sang 16h 30 à 19h30
Dimanche 30 mars	2ème tour élections municipales
Vendredi 4 Samedi 5 avril	Opération Lièvres de Pâques 2014 « Terre des Hommes »
Samedi 5 avril	Opération Haut-Rhin propre RV Mairie 9h
Semaine du 14 au 18 avril	Collecte « Ligue contre le cancer »



**Mercredi 26 mars 2014
de 16h30 à 19h30**

FELDBACH
Salle des Fêtes
3 Rue d'Arveyres

03 89 25 89 07 www.dondusang.net

Taxi des Aînés
Communauté de Communes du Jura Alsacien

Pour les adhérents

Réservation la veille avant 17 h

(samedi pour le lundi)

auprès de

Taxi ALBIN au 03 89 25 89 07

Indiquez l'heure et l'adresse de départ
ainsi que l'adresse d'arrivée

